Paris, 12 juin 2015 - La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) s'engage en faveur de l'avenir de la planète, en lançant un Observatoire de la performance Développement durable. Il aura pour objectif d'accompagner les établissements de santé privés dans leur démarche éco-responsable de transition énergétique et de réduction des déchets afin d'anticiper les évolutions réglementaires à l'horizon 2020.

« Alors que la France organise en fin d'année la Conférence climat de Paris (COP 21), événement majeur au rayonnement international, l'hospitalisation privée démontre ainsi par son engagement qu'elle prend soin de la santé des patients, des personnels et de la planète »
, souligne Lamine Gharbi, président de la FHP, qui regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés.

« Notre secteur est pleinement concerné par les mesures règlementaires consacrées aux objectifs de développement durable , issues notamment du Grenelle 2. Il nous reste cinq années pour atteindre l'objectif de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, sans quoi les établissements qui n'auront pas engagé et atteint cette réduction en 2020 seront inéluctablement taxés. Il est donc important de prendre les devants pour mettre en œuvre un plan d'action mesuré chaque année en lien avec nos missions de soins »
, ajoute le président de la FHP.

Les récentes évolutions de la certification des établissements de santé ont inscrit le développement durable comme une préoccupation majeure.

Améliorer sa performance énergétique, réduire ses déchets ou encore sa consommation d'eau : c
e nouvel Observatoire
permettra
à chaque établissement de santé privé
d'
identifier
les enjeux du développement durable d'un point de vue pratique. Il aidera ainsi à impulser un plan d'action individualisé au regard de chaque situation propre évaluée à partir d'indicateurs fiables.

Il se compose d'un outil de diagnostic opérationnel que les établissements pourront renseigner avec les données demandées. La synthèse des données consultable en ligne donnera lieu à un rapport d'analyse accompagné de préconisations individualisées. Ces informations pourront aider chaque établissement à connaître son positionnement et à lancer un plan d'action générateur d'économies.

A une échelle plus globale, cet Observatoire donnera à la FHP les chiffres clés de la performance développement durable du secteur et permettra de suivre les efforts individuels et collectifs.

« Notre ambition est de positionner l'hospitalisation privée comme un leader dans ce domaine car il en va de notre avenir et de celui de
nos enfants de diminuer l'empreinte que nous laissons
sur
notre environnement
»
, affirme Lamine Gharbi.

Pour des raisons sanitaires et financières, la transition au développement durable des cliniques et hôpitaux privés se réalise par étapes progressives. Les cliniques et hôpitaux privés doivent en effet tenir compte dans leur démarche de développement durable d'importantes exigences sanitaires. De surcroît, cette transition se traduit par d'importants investissements. L
e
coût de la mise en place de procéd
ures éco-citoyennes peut apparaî

tre parfois comme un obstacle difficile à dépasser.

Cette démarche implique également de sensibiliser l'ensemble des professionnels de santé, y compris donc les médecins et les personnels, jusqu'aux fournisseurs eux-mêmes.

De très nombreux établissements n'ont pas attendu la mise en place de l'Observatoire et ont déjà développé de nombreuses initiatives : certification EMAS, certification ISO14001, labellisation AFAQ, labellisation HQE
,
création de comités développement durable,
création d'une fonction de re
sponsable développement durable,
inscription du développement durable
dans le projet d'établissement,
développement de filières de récupération de tri
et de valorisation des déchets,
mise en place d'actions portées sur la ges
tion de l'eau et de l'énergie (
bilan carbone, diagnostique énergétique, installation de chaudières, luminaires, détecteurs de mouvements, responsabilisation du personnel...
),
bio
-
nettoyage,
politique active d'achats éco-responsable,
optimisation du co-voiturage, etc.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions
de patients.
Environ 150.
000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissement
s de santé privés et 40.
000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

· 54% des interventions chirurgicales

· près de 66% de la chirurgie ambulatoire

· 2,5 millions de passages dans 130 services d'urgences

· Un accouchement sur quatre

· Près d'un tiers (32,5%) des soins de suite et de réadaptation

· Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques

· Près de 20% de l'activité d'hospitalisation à domicile (HAD).